Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Calcul de succession et terrain en avance d'hoirie

Par YannL

Bonjour,

Je recherche à trouver le bon exemple de calcul pour la succession qui va advenir.

J'ai reçus un terrain en avance d'hoirie évalué aujourd'hui à 400 000 euro en donation simple, j'ai construit ma maison dessus nous sommes 5 frères mes parents ont un patrimoine propre de 800 000 euros, lors du premier décès comment cela va t'il se passer ?

Mes parents ont tous deux fait un testament en me léguant leur quotité disponible sur leur succession.

Pour le calcul lors du premier décès je suis partis sur :

Actif de la succession d'un parent :

(800000/2) + (400000/2) = 600000
Réserve : 600000 X 3/4 = 450000, soit 90000 par enfant
Quotité disponible 600000 X 1.4 = 150000
Ma part : 90000 + 150000 = 240000
J'aurais déjà reçu 200 000 euros ; donc je ne dois rien, mais j'aurais en plus du legs la somme de 40000 euros prise sur l'existant de la succession
Mes frères percevront chacun 90 000 chacun. Est-ce juste comme calcul ?

Merci de vos réponses

Par ESP

Bonjour
Vous avez posé la même question sur un autre site du groupe...
Avec la quotité disponible, vous auriez droit à 40% (15+25) de la succession, rapport inclus, doit 240.000? effectivement.

Savez vous quelle option successorale retiendra le survivant de vos parents ?